

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Réaction à la publication de l'Institut national de santé publique du Québec sur les conséquences économiques associées à l'obésité et à l'embonpoint au Québec**

**Fardeau économique annuel de 1,5 milliard \$ : le redressement des finances publiques ne peut plus ignorer l'obésité!**

---

**Montréal, le 17 février 2015** — Suivant la publication du [rapport](#) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur les coûts liés à l'hospitalisation et aux consultations médicales associées à l'obésité et l'embonpoint<sup>1</sup>, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) presse le gouvernement de mettre en place rapidement des mesures concrètes destinées à prévenir et à réduire l'obésité.

« Les sommes évaluées dans le rapport de l'INSPQ sont alarmantes. On parle de 1,5 milliard de dollars simplement en prestation de services de santé pour l'année 2011 et ce n'est que la pointe de l'iceberg de la problématique. L'obésité entraîne également des coûts indirects, comme la perte de productivité, et des souffrances que l'on pourrait éviter », s'inquiète Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

En 2006, au Canada, les pertes de productivité associées à l'obésité ont été estimées à 5 milliards de dollars<sup>2</sup>. « L'obésité touche près d'un adulte sur quatre au Québec. Le gouvernement doit investir davantage dans la santé de sa population. C'est sa responsabilité, mais c'est aussi la condition première pour assurer une société active et dynamique », ajoute madame Voyer.

De tels impacts économiques ne peuvent plus être ignorés et doivent être au cœur des orientations du prochain budget. « J'espère que le gouvernement saisit l'importance, et surtout l'urgence, d'investir pour prévenir et réduire la problématique de l'obésité. C'est une épée de Damoclès qui nous pend au-dessus de la tête et elle est de plus en plus proche! », s'exclame Corinne Voyer. Ces nouvelles données de l'INSPQ tendent aussi à appuyer l'affirmation récente du *Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs* qui soutenait par voie de communiqué que l'obésité est l'un des problèmes de santé publique les plus pressants au pays.

Plusieurs mesures peuvent être instaurées pour améliorer l'accès aux aliments sains et faciliter un mode de vie physiquement actif. Entre autres, la Coalition Poids suggère d'imposer une taxe sur les boissons sucrées dédiée à la prévention de l'obésité et des maladies chroniques. La science est claire, la consommation régulière de sucre liquide contribue à l'obésité, au diabète, aux problèmes dentaires et à d'autres maladies.

Une taxe sur les boissons sucrées contribuerait non seulement à réduire la problématique du poids, mais aussi à générer des revenus pour réinvestir dans une stratégie globale de prévention de l'obésité. « On ne le répètera jamais assez : la prévention est un investissement à long terme avec des bénéfices assurés », conclut Corinne Voyer. Plusieurs juridictions ont déjà mis en place une telle mesure, dont la France, le Mexique et plus récemment la ville de Berkeley, en Californie. Au Québec, près de 80 % de la population appuie l'idée.

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, visitez [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

– 30 –

#### **Source :**

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

[cvoyer@cqpp.qc.ca](mailto:cvoyer@cqpp.qc.ca)

---

<sup>1</sup> Institut national de santé publique (2015). *Les conséquences économiques associées à l'obésité et à l'embonpoint au Québec : les coûts liés à l'hospitalisation et aux consultations médicales*. <http://www.inspq.qc.ca/nouveautes-publications>

<sup>2</sup> Institut national de santé publique. *L'impact économique de l'obésité et de l'embonpoint*. [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1786\\_Topo\\_9.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1786_Topo_9.pdf)